© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Consommation canabis 1 à 2 fois par mois

Par Profil supprimé Postée le 28/07/2018 20:42

> Bonjour,
> J'aimerai savoir ce que un adolescent de mon age(16 ans) risque au niveau santé s'il fume 1 à 2 fois par mois du canabis.
> Merci de votre futur réponse.

Mise en ligne le 31/07/2018

Bonjour,

Vous vous interrogez sur les risques pour la santé engendrés par une consommation de cannabis une ou deux fois par mois chez un adolescent de 16 ans.

Que cette question vous concerne ou concerne votre entourage, votre questionnement est très positif.

Tout d'abord, il faut savoir que le cannabis est un stupéfiant qui est classé dans la classe des "perturbateurs". Cela signifie que ses effets immédiats peuvent énormément varier d'un individu à l'autre en fonction de nombreux paramètres individuels (l'état de santé, l'état émotionnel, la quantité et la composition de produit consommé...)

Ainsi, si c'est souvent une recherche de détente et d'euphorie qui est classiquement recherchée par un consommateur, il existe le risque de faire un "Bad trip" ou "mauvais voyage" à chaque consommation.

Le comportement peut être altéré et engendrer des prises de risques chez un utilisateur (conduite de 2 roues avec baisse de vigilance, rapports sexuels non protégés ou désirés, discernement altéré...).

Le cannabis, notamment chez les jeunes, peut avoir aussi un impact sur les capacités de concentration et de mémorisation.

Le produit est le plus souvent fumé en interaction avec du tabac, les conséquences peuvent donc impacter le système respiratoire et cardio vasculaire.

Si un consommateur occasionnel trouve « des effets positifs » à la prise de cannabis, une forme d'addiction peut également se mettre en place avec une difficulté croissante à se passer du produit.

Ce sont quelques exemples que vous pourrez retrouver de manière plus approfondie dans notre fiche cannabis dont nous vous mettons le lien en fin de message.

En tant que consommateur ou entourage d'un consommateur, vous pouvez rencontrer des professionnels (travailleurs sociaux, psychologue, infirmier) dans le cadre anonyme et gratuit d'une Consultation Jeunes Consommateur (CJC).

Ce sont des lieux qui ont été créés pour les jeunes et leur entourage afin d'échanger sur les questions et préoccupations liées aux produits et à leurs consommations.

Nous vous mettons également des liens de CJC en fin de réponse.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Saint Melaine

39 rue Saint-Melaine
35000 RENNES

Tél : 02 22 51 41 40
Site web : www.ch-guillaumeregnier.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil du public : Du lundi au vendredi: sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous, avec ou sans entourage - Pas d'autorisation pour les mineurs qui souhaitent consulter.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis
- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)